

Colloque annuel de la

Cti

Commission
des titres d'ingénieur

Mardi 11 février 2020



avenue des facultés

33402 Talence – Bordeaux Métropole

Approche compétences et alignement pédagogique
(ESG 1.2 et 1.3)

La CTI remercie ses partenaires :



8h00 **Accueil café** (entrée avenue des facultés)

Hall « rue »

8h30 **Interventions d'accueil**

Amphi 500

Marc PHALIPPOU, Directeur général de l'Institut polytechnique de Bordeaux

Pierre FABRIE, Directeur de l'ENSEIRB MATMECA

Elisabeth CRÉPON, Présidente de la CTI

Emmanuel SALLABERRY, Maire de Talence (à confirmer)

Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole (à confirmer)

Alain ROUSSET, Président du Conseil régional d'Aquitaine

Frédérique VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

9h30 **Conférence plénière sur le thème du colloque :**

Amphi 500

«Approche compétences et alignement pédagogique » (ESG 1.2 et 1.3)

Yves MAUFFETTE, Professeur au Département des sciences biologiques de
l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Yvan PIGEONNAT, Professeur agrégé de mathématiques à Grenoble INP, Expert CTI

10h15 **Pause-café**

Hall « rue »

10h45 **Retour sur la campagne d'accréditation 2018-2019**

Amphi 500

Elisabeth CRÉPON, Présidente de la CTI

Elisabeth LAVIGNE, Vice-Présidente de la CTI

11h15 **Nouveaux enjeux, évolution des procédures et référentiels CTI**

Amphi 500

Elisabeth CRÉPON, Présidente de la CTI

Elisabeth LAVIGNE, Vice-Présidente de la CTI

12h00 **Déjeuner**

Espace
Ingénieurs
& diverses
salles

14h00 Ateliers thématiques

Salle F **Atelier 1 : Vers un alignement pédagogique**

Benoit RAUCENT, Président de l'Institut de pédagogie universitaire de l'Université catholique de Louvain, Belgique
Jean-Louis ALLARD, Membre de la CTI

Salle G **Atelier 2 : Evaluation des compétences : quelles spécificités, quels écueils ?**

Julien DOUADY, Enseignant chercheur, Université Grenoble Alpes
Yvan PIGEONNAT, Professeur agrégé de mathématiques à Grenoble INP, Expert CTI

Salle H **Atelier 3 : Construction des référentiels de compétences**

Patricia ARNAULT, Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur (DGESIP A-MiPNES)
Enseignant-chercheur à l'université de Poitiers
Benoit ESCRIG, Conseiller pédagogique, Toulouse INP

Amphi 500 **Atelier 4 : Fiches RNCP et blocs de compétences**

Gwénola CADEVILLE, Direction de la Certification professionnelle, France Compétences
Mikael CHARBIT, Directeur de la Certification professionnelle, France Compétences
Didier ERASME, Membre du Bureau de la CTI
Georges SANTINI, Membre du Bureau de la CTI

15h45 Restitution des ateliers

Salles
F, G, H
Amphi 500

Jean-Louis ALLARD, Membre de la CTI
Yvan PIGEONNAT, Professeur agrégé de mathématiques à Grenoble INP, Expert CTI
Morgan SAVEUSE, Directeur des études de CESI école d'ingénieurs
Didier ERASME, Membre du Bureau de la CTI
Georges SANTINI, Membre du Bureau de la CTI

16h45 Table ronde : Conduite du changement

Amphi 500

Yves BERNARD, Directeur, Ecole polytechnique universitaire de l'université Paris-XI
Agnès BOYER, Directrice des études, Grenoble INP Pagora
Carole DEUMIÉ, Directrice, Ecole centrale de Marseille
Gabrielle LANDRAC, Directrice des formations, Institut Mines Télécom
Animation : Georges SANTINI, Membre du Bureau de la CTI

17h30 Conclusion

Amphi 500

Elisabeth CRÉPON, Présidente de la CTI

17h45 Fin du Colloque et pot de clôture

Hall « rue »





Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area

Traduction en langue française par le Réseau FrAQ-Sup

Les références 1.2 et 1.3 :

■ 1.2 Élaboration et approbation des programmes

Les institutions disposent de processus d'élaboration et d'approbation de leurs programmes. Les programmes sont élaborés de manière à répondre aux objectifs définis, y compris aux acquis d'apprentissage visés. La qualification résultant d'un programme est clairement spécifiée et communiquée ; elle correspond au niveau adéquat du cadre national de qualifications pour l'enseignement supérieur et, par conséquent, au cadre des qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

■ 1.3 Apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant

Les institutions garantissent que les programmes sont dispensés d'une manière qui encourage les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, y compris dans son élaboration, et que l'évaluation des acquis des étudiants reflète cette approche.